



Paris, le 4 novembre 1930.

QUATRIÈME CENTENAIRE DU COLLÈGE DE FRANCE

Il y a quatre cents ans que le roi François I^{er}, par l'institution des lecteurs royaux, a fondé le Collège de France. Notre pays commémorera ce souvenir par des fêtes qui se dérouleront à Paris du 18 au 20 juin 1931. Une séance solennelle sera tenue le 19 sous la Présidence de M. le Président de la République.

Créé dans le siècle de la Renaissance et inspiré de son esprit, le Collège de France a reçu, des circonstances qui l'ont fait naître, la vocation dont toute son histoire est le témoignage. Affranchi dès ses débuts de toute contrainte traditionnelle, il s'est tourné spontanément vers l'avenir, et, de plus en plus, c'est au progrès constant de la science qu'il a voué son activité. Aussi, lorsque l'accroissement des connaissances, au cours du xix^e siècle, est devenu particulièrement rapide et brillant, le Collège de France a été l'un des foyers les plus actifs d'où la lumière a rayonné. Dans les sciences de la nature comme dans celles qui étudient l'homme, il a eu, grâce à des maîtres illustres, l'honneur de fécondes initiatives et de mémorables découvertes. Les noms d'Ampère, de Cuvier, d'Élie de Beaumont, de Claude Bernard et de